

Cycle annuel
Le sol,
ressource stratégique pour un aménagement durable



Le sol, ressource stratégique pour un aménagement durable

L'idée que le sol est une ressource rare n'est guère ancrée en France. Dans notre pays, nettement moins dense que la plupart de ses voisins, l'aménagement a été particulièrement consommateur d'espace. Les multiples crises que nous traversons changent la donne, avec la montée en puissance de trois grands enjeux :

- **Un enjeu écologique** : la couche superficielle de la terre située entre la roche-mère et l'atmosphère joue un rôle clé dans la régulation du climat et la préservation de la biodiversité notamment. Les sols ne sont pas seulement une source de valeur économique, par les activités qui s'y déploient, mais ont aussi une valeur écologique fondamentale. Il importe donc de mettre un terme à tout ce qui dégrade la valeur écologique des sols, et en particulier à l'artificialisation. **La sobriété foncière devient le maître mot des politiques d'aménagement**, et la loi Climat et résilience de 2021 fixe la perspective de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

- **Un enjeu de souveraineté** : la vulnérabilité économique et énergétique révélée par les crises sanitaire et géopolitique des trois dernières années a mis à l'agenda le besoin de reconquérir une autonomie dans des secteurs jugés stratégiques. Cela suppose de **rapatrier sur le territoire national certaines activités** industrielles, de production agricole et de production énergétique et va accentuer la concurrence pour l'usage des sols.

- **Un enjeu socio-spatial** : les terres et les bâtiments qu'elles portent constituent de loin la part la plus importante de la richesse nationale. L'envolée des prix du foncier au cœur des grandes métropoles, dans les quartiers d'affaires ou résidentiels les plus prisés, a attisé la « **lutte des places** » et produit des effets d'éviction puissants au niveau local. Au niveau macroéconomique, les différentiels de valeurs foncières ont fortement contribué au **creusement des inégalités de patrimoine**.

La maîtrise des sols est donc au cœur de trois problématiques majeures, dont la mise en cohérence constitue une redoutable équation.

Comment produire du foncier abordable pour l'habitat et l'activité économique **sans artificialiser davantage** ni faire exploser le coût des opérations? Comment promouvoir une nouvelle culture de l'aménagement plus économe d'espace?

Comment réguler la concurrence entre les différents usages des sols et quelles sont les voies d'une conciliation? Comment arbitrer les tensions qui apparaissent déjà entre territoires urbains, péri-urbains et ruraux?

Comment articuler la planification de l'usage des sols et la « planification écologique » de la transition vers une société bas carbone?

Telles sont quelques-unes des questions que ce cycle propose d'explorer en articulant différentes échelles territoriales.

Calendrier

11 • 01 • 2023 - Paris	Ouverture Conférence inaugurale et journée d'intégration
12-13 • 01 • 2023 - Ile-de-France	Session 1 Fonctions et usages des sols
02-03 • 02 • 2023 - Grand Est	Session 2 Qui gouverne les sols ?
13 au 17 • 03 • 2023 - Pays-Bas	Mission d'étude : La mobilisation du foncier aux Pays-bas
05 • 04 • 2023 - Occitanie	Journée d'échanges entre auditeurs
06-07 • 04 • 2023 - Occitanie	Session 3 Préserver les sols agricoles, forestiers et naturels
11-12 • 05 • 2023 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	Session 4 Les nouveaux paysages de l'énergie
15-16 • 06 • 2023 - Normandie	Session 5 Pour une économie sobre en foncier
14-15 • 09 • 2023 - Ile-de-France	Session 6 Habiter sans se ruiner ni s'étaler
11-12-13 • 10 • 2023 - France	Ateliers (travaux collectifs)
09-10 • 11 • 2023 - Ile-de-France	Session 7 Trajectoires de sobriété foncière et projets de territoire
07-08 • 12 • 2023 - Paris	Séance de clôture Restitution des ateliers et bilan du cycle

NB : L'lhédate se réserve la possibilité d'assurer des sessions à distance, de reporter la mission d'étude et les ateliers, voire de modifier la destination en fonction des mesures sanitaires.

Planning

Ouverture

11 · 01 · 2023
Paris

Conférence inaugurale et journée d'intégration

Cette première séance accueille la nouvelle promotion autour d'une conférence inaugurale. Elle est aussi l'occasion de commencer à faire connaissance.

Session 1

12-13 · 01 · 2023
Ile-de-France

Fonctions et usages des sols

• Maylis Desrousseaux - Coordination scientifique

Le sol porte les traces de notre histoire. Nous l'avons façonné, cultivé et exploité au cours du temps, pour y habiter, s'en nourrir, y prélever matières et énergie, y déployer industries et infrastructures. Mais le sol n'est pas seulement le support de toutes les activités humaines, il est aussi un réservoir de biodiversité, une source de biomasse, un puits de carbone, un régulateur du cycle de l'eau – bref le socle de toute vie. Comment défendre cette ressource des dégradations multiples qu'elle subit et qui altèrent ses fonctions essentielles ? Faut-il inscrire ses qualités physico-chimiques dans le droit ? Faut-il les traduire en termes économiques, comme les expressions de « capital naturel » et de « services écosystémiques » le suggèrent ? Peut-on dépasser la contradiction entre les usages anthropiques et les fonctions écosystémiques des sols ?

Session 2

02-03 · 02 · 2023
Grand Est

Qui gouverne les sols ?

• Xavier Desjardins et Karine Hurel - Coordination scientifique

La planification de l'usage des sols est la condition d'un aménagement raisonné et durable du territoire. Son exercice est cependant complexe. Elle compose tout d'abord avec des dynamiques foncières et immobilières largement déterminées par les mécanismes du marché. Elle doit ensuite s'articuler avec d'autres instruments de régulation, comme la fiscalité ou l'intervention directe sur les marchés fonciers. Elle relève enfin de différents niveaux de collectivités, qui produisent chacun des documents de planification dont la mise en cohérence n'est pas toujours opérante. C'est dans ce contexte qu'intervient l'objectif de zéro artificialisation, précisé par la loi Climat et résilience de 2021. Signifie-t-il l'entrée dans le nouvel âge d'une planification devenue écologique ?

Mission d'étude

13 au 17 · 03 · 2023
Pays-Bas

La mobilisation du foncier aux Pays-Bas

Les Pays-Bas ont une longue tradition de conquête et de création des sols. Leur histoire et leur géographie - plus d'un quart de la surface est sous le niveau de la mer - structurent un rapport à la propriété foncière qui articule les droits de différentes parties prenantes et contraste fortement avec la conception absolutiste qui prévaut en France. Les municipalités ont conduit historiquement une politique foncière active et conservé la propriété du sol grâce à un système de bail emphytéotique. Cette action a favorisé un modèle de ville compacte sans densifier intensivement les cœurs urbains. Comment ce modèle résiste-t-il face à la hausse des prix fonciers et s'adapte-t-il au contexte du renouvellement urbain ? Par ailleurs, ce pays densément peuplé a aussi développé une agriculture exportatrice et un secteur logistique très performant dans un espace pourtant très contraint. Comment les conflits sur l'usage des sols y sont-ils arbitrés ? Et comment faire face aux défis de l'adaptation au changement climatique ?

05 · 04 · 2023
Occitanie

Journée d'échanges

Une journée d'échanges entre auditrices et auditeurs, pour débattre des sujets qui animent la promotion et lancer les travaux d'atelier.

Session 3

06-07 · 04 · 2023
Occitanie

Préserver les terres agricoles, boisées et naturelles

• Bertrand Hervieu et François Philizot - Coordination scientifique

Protéger les espaces non urbanisés est un enjeu non seulement quantitatif mais aussi qualitatif, tant l'exploitation intensive a dégradé les qualités des terres. L'évolution de la valeur des terres agricoles, celle de la structure et des formes de la propriété foncière ont-elles un impact sur ce double enjeu ? Comment promouvoir l'agroécologie, dont la vocation est de remettre la santé des sols au cœur des pratiques agricoles ? Quels sont les leviers de transformation qui relèvent du niveau européen et de la PAC, ceux qui sont du ressort national, et ceux qui peuvent être actionnés localement ? Le « verdissement » de la politique agricole résistera-t-il aux tensions avivées par la guerre en Ukraine ? Plus largement, peut-on concilier transition agroécologique, autonomie alimentaire et modération des prix agricoles mondiaux ?

Session 4

11-12 • 05 • 2023

Provence-
Alpes-Côte
d'Azur

Les nouveaux paysages de l'énergie

• Pierre Veltz - Coordination scientifique

L'inscription spatiale de la question énergétique est en train de se modifier radicalement. Les hydrocarbures nous ont habitués à une énergie très concentrée, tapie dans un sous-sol qui, dans le cas de la France, n'est pas le nôtre. Ils nous ont placés dans une situation de dépendance à l'égard de puissances qui peuvent se révéler hostiles comme l'est aujourd'hui la Russie. Alors que les énergies fossiles n'impactaient notre territoire que par des terminaux, les énergies nouvelles - photovoltaïque, biocarburants, éolien - nécessitent de l'espace et avivent donc la concurrence pour l'usage des sols. Les enjeux d'acceptabilité sociale deviennent majeurs. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixe des objectifs ambitieux de déploiement des énergies renouvelables. Mais elle reste à territorialiser...

Session 5

15-16 • 06 • 2023

Normandie

Pour une économie sobre en foncier

• Hélène Peskine et Nicolas Portier - Coordination scientifique

Les activités économiques, qu'elles soient industrielles, logistiques, tertiaires, touristiques, sont consommatrices d'espace. La concurrence pour le foncier est un des déterminants de leur implantation sur le territoire. Quand elles disparaissent, ces activités laissent derrière elles des friches qui offrent des opportunités de renaturation ou d'aménagement sans artificialisation supplémentaire. Mais certaines friches industrielles pâtissent de sols particulièrement pollués et dégradés, dont le recyclage suppose un processus long et coûteux de nettoyage. D'autres friches, comme les bureaux ou les zones commerciales obsolètes, appellent une réflexion sur le renouvellement des usages. Quand des entreprises périssent ou se replient, d'autres se créent et se développent. Comment concilier impératif de sobriété foncière et réindustrialisation ?

Session 6

14-15 • 09 • 2023

Ile-de-France

Habiter sans se ruiner ni s'étaler

• Ludovic Halbert - Coordination scientifique

Au cours des dernières décennies, l'étalement urbain a constitué la variable d'ajustement de l'équation du logement, en permettant de construire beaucoup à des prix accessibles. Il s'agit désormais de « faire la ville sur la ville ». Mais ce nouveau mot d'ordre soulève nombre de questions. Les objectifs de production de nouveaux logements sont-ils compatibles avec le ZAN ? Quelles formes urbaines pour rendre la densité désirable ? Quel modèle économique du renouvellement urbain quand le marché foncier et immobilier est atone ? Et là où il est tendu, comment maîtriser les prix pour permettre à toutes les catégories de ménages d'habiter au plus près des bassins d'emplois ? Comment éviter que les politiques urbaines en faveur de villes plus vertes et respirables n'accroissent encore les ségrégations socio-spatiales et l'accumulation de la rente foncière ?

11-12-13 • 10 • 2023

France

Ateliers

Les ateliers sont un travail collectif en petits groupes d'une dizaine d'auditeurs pour approfondir une problématique ancrée dans un territoire donné. La problématique et le terrain peuvent être proposés par un partenaire, une collectivité ou par les auditeurs eux-mêmes en fonction de leurs enjeux professionnels.

Session 7

09-10 • 11 • 2023

Ile-de-France

Trajectoires de sobriété foncière et projet de territoire

• Charlotte Halpern - Coordination scientifique

Les scénarios prospectifs se multiplient pour nous projeter en 2050 dans une France et une Europe où l'énergie sera décarbonée, les mobilités propres, l'agriculture bio... Reste cependant à mettre ces scénarios en cohérence, et à s'accorder collectivement sur l'articulation entre objectifs de long terme et trajectoires de transition. Ceci implique l'élaboration de critères et de méthodes pour arbitrer entre des usages concurrents. Reste surtout à bâtir, à partir de ces contraintes, des projets de territoire qui s'inscrivent dans des trajectoires désirables. Comment changer la culture de l'aménagement pour plus de sobriété foncière ? Quels imaginaires urbains convoquer pour un développement territorial sobre en ressources ? Quels outils d'action foncière et quels leviers de politiques publiques mobiliser ? Sur quels acteurs s'appuyer ? Quelles alternatives proposer ?

07-08 • 12 • 2023

Paris

Clôture du cycle

Présentation des travaux d'atelier et synthèse collective du cycle.

Le cycle de formation annuel

L'**Institut des hautes études d'aménagement des territoires en Europe** organise un cycle d'études qui met en débat les sujets fondamentaux du développement des territoires, en les revisitant chaque année à travers un fil rouge thématique différent. La formation donne une large place aux acteurs des territoires dans leur diversité et invite à réfléchir de manière décloisonnée afin de faciliter les échanges et les coopérations.

• Objectifs

- **Comprendre** les dynamiques sociales, économiques, politiques, environnementales, et la dimension systémique des enjeux qui traversent les territoires, pour formuler des diagnostics et des stratégies en prise avec un environnement en constante transformation.
- **Développer** la capacité à conduire des projets territoriaux de manière partenariale, en décryptant les systèmes d'acteurs, en dépassant les silos des métiers et des territoires et en mobilisant toutes les parties prenantes.

• Public

La formation s'adresse à des professionnels confirmés, en responsabilité et/ou à un moment charnière de leur carrière, venus d'horizons variés :

- **Entreprises** : industrie, travaux publics, services ;
- **Etat** : directions centrales ou services déconcentrés ;
- **Collectivités territoriales** : élus ou cadres dirigeants ;
- **Agences** concernées par le développement territorial, chambres consulaires, sociétés d'économie mixte, établissements publics ;
- **Acteurs de la société civile** : dirigeants du monde associatif, journalistes, syndicalistes.

• Déroulement

Le cycle dure **une année, de janvier à décembre 2023** et s'adresse à une promotion composée de cinquante à soixante auditeurs. Il se compose, outre les journées d'ouverture et de clôture du cycle, de sept sessions de deux jours, **d'une mission d'étude de cinq jours** dans un pays européen, et **d'un travail en ateliers** pour approfondir par petits groupes sur le terrain un sujet en lien avec le « fil rouge » de l'année.

• Pédagogie

Des interventions de haut niveau

Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, chercheurs, experts de haut niveau, élus, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

Mission d'étude et visites

La mission d'étude est l'occasion d'observer concrètement les dynamiques et les politiques territoriales d'un autre pays européen. D'autres visites sont proposées tout au long du cycle.

Intelligence collective

La formation met la promotion dans une posture active de discussion et d'apport d'expertise. Celle-ci s'exerce en particulier dans le travail collectif en atelier et, plus largement, dans les liens qui se nouent entre auditrices et auditeurs venus d'univers professionnels différents.

Candidatures

La date limite de réception des candidatures est le **07 octobre 2022**.

Pour tout renseignement et manifestation d'intérêt, écrire à : candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org

Un lien vers un formulaire à renseigner vous sera alors transmis dans lequel vous joindrez un CV et une lettre de motivation.

Les frais d'inscription sont de :

- **4500 euros pour les organismes membres de l'Ihédate,**
- 5500 euros pour les administrations, collectivités, associations et syndicats, presse, indépendants non partenaires,
- 8000 euros pour les entreprises privées, publiques et EPIC non partenaires.

(déclaration d'activité en tant que prestataire de formation - article L.6351-1 du code du travail - au nom de l'Ihédate enregistrée sous le n° 11753937775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Organisme référencé Datadock



Certification Qualiopi



Qu'est-ce que l'Ihédate ?

• Un réseau de compétences

L'Ihédate s'appuie sur un partenariat scientifique avec l'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, et sur un conseil scientifique présidé par **Pierre Veltz** et composé de Aziza Akhmouch, Isabelle Baraud-Serfaty, Stéphane Cordobes, Julien Damon, Olivier Denert, Philippe Estèbe, Frédéric Gilli, Ludovic Halbert, Charlotte Halpern, Jacques-François Marchandise, Hélène Peskine, François Philizot, Nicolas Portier, Nathalie Roseau, Michel Savy, Magali Talandier, Martin Vanier.

• Un organisme partenarial

L'Ihédate est une association réunissant des **structures publiques et privées**. La pluralité des partenaires est garante de l'indépendance

intellectuelle de l'Institut et de la composition diversifiée des promotions. Au-delà d'une participation financière, les partenaires collaborent activement à la production des cycles et des ateliers et bénéficient du vivier de professionnels de l'Ihédate.

• Une communauté d'auditrices et d'auditeurs

Depuis la première promotion, en 2000, l'Ihédate a accueilli **plus de 1000 auditrices et auditeurs**. Ce réseau, qui s'étend sur l'ensemble du territoire, est partie prenante de la vie de l'Institut à travers l'implication des alumni et des partenaires. L'association des auditeurs (AA-Ihédate) organise des rencontres qui permettent de maintenir les liens au-delà de la formation.

Les partenaires



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ihédate est présidé par **Philippe Duron**, promotion Ihédate 2000, co-président fondateur du think tank TDIE, précédemment président du Conseil d'orientation des infrastructures, député-maire de Caen et président du conseil régional de Basse-Normandie.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de **Sandra Moatti**, directrice, **Nathalie Leroux**, directrice adjointe, et **Anne Mattioli**, responsable administrative et logistique, référente PSH.

Renseignements

Nathalie Leroux, directrice adjointe

Ihédate | 22/28 rue Joubert 75009 Paris | tél. : 07 82 76 26 97

candidatures-cycleAnnuel@ihedate.org

<https://www.ihedate.org>